Cinquante-sixième année. - N ° 222 A Mercredi 16 novembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 975

54 – MEURTHE-ET-MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY

Ventes et cessions

348 293 572 RCS Nancy.
LUNEDIS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 161370.00 EUR.
Adresse : Rue Boutet de Monvel, 54300 Lunéville.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Société absorbante : LUNAMA - société par actions simplifiée au capital de 50.000 € - Rue Boutet de Monvel 54300 LUNEVILLE – 490 581 584 RCS NANCY Société absorbée : LUNEDIS - société par actions simplifiée au capital de 161.370 € – Rue Boutet de Monvel 54300 LUNEVILLE – 348 293 572 RCS NANCY Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 20.731.586 euros Passif : 5.651.692 euros Actif net apporté : 15.079.894 euros Rapport d'échange des droits sociaux : La Société absorbante étant propriétaire de la totalité des actions de la Société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital et il n'a été établi aucun rapport d'échange. Montant du boni de fusion : 1.899.573 Euros Le projet commun de fusion a été établi le 7 novembre 2022 et déposé au Greffe du Tribunal du commerce au nom des deux sociétés le 09/11/2022 sous le numéro 2022/8037 pour la Société LUNAMA et sous le numéro 2022/8036 pour la Société LUNEDIS..